



C'est maintenant qu'il faut se faire entendre !

Dans un contexte social qui interroge sur la justice fiscale, sur la place et le rôle des services publics, et sur les questions de pouvoir d'achat, il serait inconcevable que les agent(e)s de la DGFIP ne se manifestent pas pour réclamer leur dû et défendre leur avenir professionnel !

A l'instar de la majorité des fonctionnaires, ceux de la DGFIP voient leur pouvoir d'achat se réduire d'année en année. Ils ne sont en rien concernés par les mesures annoncées par le gouvernement pour tenter de juguler la crise des gilets jaunes.

En outre, la DGFIP se situe au centre des préconisations d'action publique 2022, qui programment des évolutions des plus négatives en matière de missions, d'organisation structurelle et d'emplois. Les possibilités de promotion sont en constante diminution tandis que les règles et garanties de gestion sont attaquées comme jamais.

La coupe est pleine et la période tendue de mise en œuvre effective du PAS couplée à la perspective d'une campagne déclarative des plus ardues doit être saisie pour faire entendre et aboutir les revendications légitimes des personnels.

C'est l'ensemble des personnels de la DGFIP qui doit être reconnu :

- **Par la revalorisation immédiate du régime indemnitaire de 200 euros brut par mois, via l'IMT !**
- **Par une opération massive de repyramidage des emplois accompagné d'une nette amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie et d'un large plan de promotions de C en B et de B en A.**

C'est l'ensemble des personnels de la DGFIP qui doit être respecté et considéré :

- **Par l'ouverture d'une véritable négociation sur l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et de nos règles de gestion,**
- **par l'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations et par la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.**

Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques, FO DGFIP, la CFTD Finances Publiques et la CFTC Finances Publiques vous appellent à vous réunir partout en assemblées générales avec vos organisations syndicales pour formaliser vos attentes et revendications (cahiers de revendications) et pour débattre des actions (blocages, occupations pacifiques, grèves...) à mener pour les faire aboutir.

Par leur détermination, les collègues des Centres de contacts ont obtenu, sous la simple menace de trois jours de grève, le versement d'une prime annuelle et pérenne de plus de 1 000 euros.

C'est le moment d'y aller !

De son côté, le ministre de l'Action et des Comptes publics tente d'acheter la paix sociale en accordant le versement en une seule fois d'une prime de 200 euros à 40 000 agent(e)s impliqué(e)s dans une prétendue réussite du PAS, en récompense « d'une petite surcharge de travail ». Tous les personnels de la DGFIP subissent au quotidien une dégradation continue de leurs conditions de travail. Depuis des années, ils se sont adaptés à des changements majeurs et perpétuels en faisant preuve d'une conscience professionnelle et d'un attachement au service public hors du commun. **Cette prime doit donc être accordée à tous !**